



**+ VIE LOCALE**

## Etat civil : information sur les passeports et cartes nationales d'identité

En raison du contexte sanitaire, la Ville est contrainte d'adapter ses conditions d'accueil.

Mis en ligne le 06 novembre 2020

### Les opérations suspendues

**Jusqu'à nouvel ordre, les demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports ne sont plus assurés par le service état civil**, à l'exception des cas de perte ou de vol. La procédure de retrait est quant à elle maintenue, sur rendez-vous.

*Nous vous invitons à reporter votre demande.*

### Les opérations maintenues

Comme la loi le prévoit, il est toujours possible d'effectuer l'enregistrement de déclarations :

- ▶ de naissance
- ▶ de décès
- ▶ de PACS
- ▶ de mariage

**Pour information, le service état civil reçoit uniquement sur rendez-vous.**

Il vous est recommandé de ne pas se déplacer sans avoir pris contact au préalable par téléphone au **01 41 70 88 26** ou par mail à [etatscivil@livry-gargan.fr](mailto:etatscivil@livry-gargan.fr)



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43